



*Service régional et départemental
de la communication interministérielle*

Rouen, 18 juin 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dans le cadre du CPER (contrat plan État-Région) 2015-20, l'État entreprend les travaux de sécurisation du boulevard périphérique nord de Caen. La maîtrise d'ouvrage est assurée, auprès de la préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime, par la DREAL.

Les travaux concernent la section de 3,6 km comprise entre les échangeurs Vallée des Jardins et Porte d'Angleterre. Le chantier sera phasé et s'étalera de juin 2018 à décembre 2022.

Le projet comprend notamment la mise aux normes des dispositifs d'assainissement, la création de voies d'entrecroisement, la construction de murs anti-bruit, le remaniement de l'échangeur sud de la Vallée des Jardins et de l'échangeur nord du Chemin Vert.

L'opération, évaluée à 28,05 M€, est financée par l'État, la Région Normandie, le Département du Calvados et la Communauté urbaine Caen la Mer.

La première phase des travaux relative à la modernisation du système d'assainissement des eaux de ruissellement du boulevard périphérique débute le 18 juin 2018 par la construction d'un bassin de stockage et de traitement, dans les emprises de l'échangeur de la Vallée des Jardins. La construction des bassins de l'échangeur de la Porte d'Angleterre débutera en juillet.

Ces travaux nécessitent également la création de canalisations qui seront, pour la plupart, réalisées par forage afin de ne pas gêner la circulation.

Les accès aux chantiers et la protection du personnel réalisant les travaux nécessiteront toutefois la modification du marquage au sol, la pose de dispositifs en béton et la réduction à 70km/h de la vitesse maximale autorisée au droit des chantiers. Ceci intervient à partir du 18 juin prochain, pour une durée de 3 mois, pour les travaux de l'échangeur de la Vallée des Jardins.

Certains travaux seront effectués de nuit afin de gêner le moins possible la circulation sur le BP de Caen :

- nuit du 18 juin pour le marquage et balisage au droit de l'échangeur du Chemin Vert (mise en dépôt de matériaux)
- nuits des 19 et 20 juin pour le marquage et balisage au droit de l'échangeur de la Vallée des Jardins.

Concernant l'avenue de Courseulles, la circulation sera alternée durant une semaine afin de réaliser une canalisation nécessitant l'ouverture de la chaussée.

Enfin, pour ce qui est de l'avenue Jean Moulin, la vitesse sera maintenue à 50km/h au droit du chantier et la largeur des voies sera réduite pendant toute la durée des travaux.

Soucieuses de garantir à chacun un réseau routier toujours plus sûr et plus performant, la DREAL Normandie et la DIR Nord-Ouest vous remercient de votre compréhension.

Pour votre sécurité et celle des agents travaillant sur le chantier, la plus grande prudence est recommandée

Les informations concernant cette opération sont consultables sur le site internet de la DREAL Normandie à l'adresse : www.normandie.developpement-durable.gouv.fr et évolueront en fonction de l'avancement de l'opération.

Contact

Service de la communication de la préfecture de la région Normandie //02 32 76 50 14 - 06 86 59 40 49